



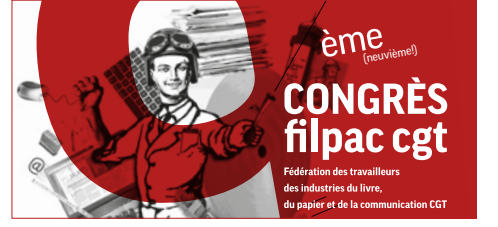
INFO'COM / PAGE 2
**L'espérance d'une
société d'entraide
et de solidarité**



INSTANTANÉS DE CONGRÈS /
PAGE 3
**La troisième journée
en photos**



PROGRAMME DU 9^e CONGRÈS
PAGE 4
**Le déroulé de
la quatrième journée**



ÉDITO

Un congrès qui tient toutes ses promesses !

par PASCAL LEFÈVRE

Quelle journée de congrès nous avons connue ce mercredi 6 avril ! Les superlatifs ne manquent pas, tant les débats et les tables qui ont ponctué la journée étaient passionnants, riches, trop courts.

Eh oui ! À la Filpac, les délégués sont passionnés par ce qui touche leur quotidien, ce qui fait réfléchir sur les enjeux économiques, sociaux et environnementaux qui affectent nos industries plus que par la guerre des places et les insuffisances.

Une page est tournée et le congrès a vraiment commencé, comme aiment à le souligner à l'unanimité les délégués présents.

Peu habitués aux enjeux du syndicalisme international, les délégués ont été happés, captivés par les interventions de nos invités au 9^e congrès. Chacune et chacun a pu mesurer l'envergure du défi qui nous est lancé dans une globalisation libérale.

L'essentiel est dit : si l'entreprise demeure le lieu privilégié de la lutte des classes, le combat social, quant à lui, ne peut être pertinent que s'il s'élargit au niveau des groupes multinationaux et du continent européen.

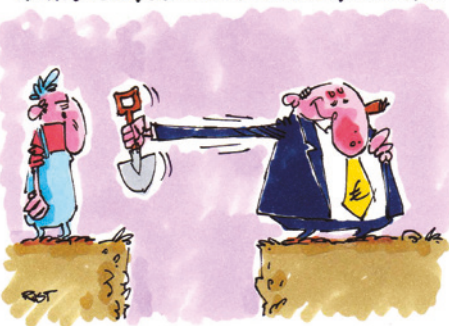
La transformation sociale ne peut se penser qu'au niveau du continent, si nous voulons éviter la mise en concurrence des travailleurs au sein des mêmes groupes, d'une même filière professionnelle.

Aucun bastion ne peut résister si autour tout s'effondre. C'est en substance ce que nous pouvons retenir du travail de solidarité et de construction lente et patiente du rapport de force nécessaire pour faire valoir les droits des travailleurs sur tout un continent comme le nôtre. Les délégués mesurent plus que jamais après l'intervention de Simon Dubbins, du syndicat anglais UNITE, l'effet désastreux produit par le Brexit pour les travailleurs anglais et la remise en cause de leurs droits !

Le terrain de la confrontation sociale doit plus que jamais s'élargir au-delà des frontières que le capitalisme a, de son côté, depuis longtemps fait sauter !

Le révolutionnaire Saint-Just l'indiquait déjà à l'époque : « Le bonheur est toujours une idée neuve en Europe. »

RICHESSES : LES INÉGALITÉS SE CREUSENT...



Équipe de l'impac : Jérémie Demay, Anne Duvivier, Myriam Guillimin, Pascal Lefebvre, Frédéric Joffre, Rust (illustrations), Pascal Auguste (photos) et le syndicat FILPAC CGT des imprimeries nantaises. Directeur de la publication : Patrick Bauret. Pôle communication filpaccgt 2022.

L'AVENIR DE NOS INDUSTRIES

Carton, ce géant de papier

L'Idép (Institut de développement et d'expertise du plurimédia), est un institut de branche, géré de manière paritaire. Vous avez principalement quatre missions : la veille économique, la veille technologique, l'ingénierie pédagogique, et enfin l'axe RSE. Quelle est aujourd'hui la situation des industries graphiques ?

Entretien avec BERNARD TRICHOT par JÉRÉMIE DEMAY

Nous ne sommes pas en soins palliatifs, nous ne sommes pas non plus encore en gériatrie, mais c'est un secteur qui est en grande tension. Ce phénomène n'est pas nouveau. Depuis les années quatre-vingt, les industries graphiques sont en mutation. Notamment à partir du moment où l'informatisation est arrivée dans la chaîne de production. Le secteur s'est beaucoup transformé et adapté pour intégrer la numérisation. Cela a commencé par le pré-presse avec l'avènement de la PAO qui est venue perturber toute la préparation des fichiers en amont de l'impression. Cette transformation va inventer de nouveaux métiers. Il a fallu s'adapter à des technologies récentes de manière rapide, et parfois violemment. Aujourd'hui encore, la numérisation continue à modifier tout l'ensemble des flux. À partir des années deux mille, l'impression numérique s'est réellement imposée. Aujourd'hui, le flux numérique part du pré presse pour se propager de poste en poste. Ensuite, le grand public a compris aussi que depuis son ordinateur, chez lui, il pouvait commander une imprimerie. C'est-à-dire des systèmes de business en B to B ou B to C, c'est ce qu'on voit avec Vistaprint. Le particulier conçoit sa carte et tout est envoyé directement à la chaîne de fabrication. Aujourd'hui, la majorité des imprimeurs ont leur Marketplace, en liaison directe avec l'ensemble de leurs clients.

Quels sont les besoins du secteur ?
Nous avons toujours besoin de compétences, il faut notamment conduire les machines et plus globalement dans l'impression et la finition. Mais il faut aussi beaucoup de compétences avec les nouveaux process.

Le numérique a permis d'améliorer les conditions de travail, mais a aussi favorisé la perte d'un savoir-faire. Est-ce le cas aussi dans votre domaine ?
Je ne le dirai pas comme ça, mais ce n'est pas faux. Les machines se sont tellement améliorées que cela peut donner l'impression qu'il suffit d'ap-

En revanche, la numérisation a réduit considérablement le nombre d'emplois.

puyer sur un bouton et qu'elles vont se régler automatiquement. Ça, c'est la théorie, car dans la vraie vie, il faut des compétences sur l'ensemble de la chaîne de production. Il est nécessaire de connaître la quadrichromie, les natures de papier, etc. pour comprendre ce qui sort de la machine. Un exemple : même l'environnement aérien peut jouer sur la qualité d'impression, avec le taux d'humidité par exemple. En revanche, la numérisation a réduit considérablement le nombre d'emplois. Cela fait vingt-cinq ans que je suis dans le secteur, en moyenne, ce sont entre 3 % et 5 % de salariés et d'entreprises en moins par an ! Aujourd'hui, on compte entre 2 700 à 2 750 entreprises d'imprimerie, sérigraphie, et finition pour 45 000 salariés. Vingt ans avant, il y en avait le double.

Le numérique est-il alors un ennemi ou une chance pour les imprimeurs ?

Ça dépend. Le numérique dans l'industrie n'est pas un ennemi car il a permis d'alléger les tâches. En finition par exemple il a soulagé un grand nombre d'opérateurs dans leur travail. Hier, cela intégrait des robots, aujourd'hui des cobots pour manipuler des palettes de papier. Après, le numérique déplace aussi le support de communication. Du papier au numérique.

Pourtant il ne faut pas croire que le numérique va remplacer tout le papier. Avec le numérique il y a une dépossession de la propriété du bien, comme cela se passe avec un journal sur internet ou avec la musique MP3...

C'est vrai ! Mais tous les produits ne sont pas touchés de la même manière. La littérature grise par exemple. Aujourd'hui, on se documente déjà

de manière professionnelle sur des supports digitaux, car c'est de la consommation. En revanche, si on a besoin de travailler sur un sujet particulier, là, on va chercher le livre. Du coup, le numérique est intéressant car on va commander un seul livre. Mais sur l'ensemble de la production, la tendance est à la baisse. Les affiches par exemple disparaissent au profit de panneaux lumineux.

En revanche, le numérique possède un avantage : vouloir l'excellence pour se démarquer des concurrents. L'avez-vous observé ?

Le phénomène est de s'extraire d'un processus industriel, c'est-à-dire faire du volume. Avant, par exemple, quand vous alliez voir un imprimeur, en bas du devis on trouvait « pour 1 000 exemplaires supplémentaires cela coûte tant en plus ». Aujourd'hui, c'est une entreprise de valeur. C'est-à-dire, avant c'était un exemplaire en mille fois. À présent, c'est mille exemplaires uniques. L'idée c'est de produire moins mais mieux. De plus, le cadre législatif est là aussi pour serrer les boulons, notamment avec la loi Climat. Il faut produire au plus juste.

Comment s'adapte le secteur face aux contradictions des consommateurs ?

Par exemple avec les prospectus. Les citoyens n'en veulent plus,

sauf pour les domaines qui les intéressent... Le secteur a créé l'association Culture Papier qui fait de la pédagogie pour ne pas laisser des idées s'imposer. Quand je lis que livre tue la forêt, c'est une hérésie. Mais c'est tellement entré dans la tête des gens ! Alors, il faut mener des études les plus pluridisciplinaires possibles, pour être factuel et éclairer différemment.

Quel est l'avenir du secteur face à ces nouvelles données ?

L'avenir n'est pas certain et je n'ai pas de boule de cristal. Devant nous arrivent deux grandes zones d'incertitude. D'abord législative avec la loi Agec (anti gaspi) et la loi Climat. Par exemple, la fin des blisters en plastique. Le secteur s'est remis en cause et a fait des recherches autour d'un blister bio sourcé. L'interdiction des huiles minérales est plus problématique car, pour l'instant, il n'y a pas d'autre solution. Être dans l'innovation est quelque chose qui doit irriguer et animer l'ensemble de la branche.

Quand je lis que livre tue la forêt, c'est une hérésie. Mais c'est tellement entré dans la tête des gens !

TÉLÉTRAVAIL : ATTENTION
AUX DÉRIVES...



Info com'

L'espérance d'une société d'entraide et de solidarité

LA RÉDACTION

Romain Altmann commence fort son allocution. « Pour s'unir, il faut être deux, et en avoir la volonté politique... Manifestement, les quelques camarades qui viennent de quitter cette salle ne l'avaient pas ». Le secrétaire général d'Info'com voit plus loin que ce simple événement. « Toute la CGT souffre de dissensions, de tensions et de l'absence d'un projet syndical et politique mobilisateur dans cette période trouble, en espérant qu'elle ne devienne pas obscure, nous le saurons d'ici quelques jours, au terme des élections présidentielles. »

Un propos introductif aux tonalités sombres qui tranche avec l'optimisme des combats qu'Info com' souhaite porter. Exemple avec les statuts salariaux qui concernent notamment les journalistes. Payés comme salariés, en droit d'auteur, ou forcés d'émettre des factures avec le statut, illégal pour un journaliste, d'auto-entrepreneur. « Le salariat n'est pas mort » affirme Romain Altmann. L'idéologie entourant l'offensive des géants du numérique (les Gafam) et l'économie dite de plate-forme proclament la fin du salariat au profit de robots ou d'algorithmes. L'intelligence artificielle serait ainsi en passe de déclarer obsolète l'intelligence humaine des travailleurs, ravalés au rang de masse surnuméraire, juste passibles d'un revenu universel de remplacement ».

Toute la CGT souffre de dissensions, de tensions et de l'absence d'un projet syndical et politique mobilisateur dans cette période trouble.

Le secrétaire général d'Info'com affiche le même volontarisme quand il évoque la fin supposée de la classe ouvrière : « Cette classe, notre classe, est en devenir. C'est sur cette réalité que nous devons bâtir notre programme syndical, en prenant le soin de

définir la notion de « classe ouvrière » comme elle se présente aujourd'hui dans les faits, incluant donc des employés, des techniciens et agents de maîtrise, des cadres, etc. »

Si Romain Altmann pense que le soleil brille toujours, même derrière les nuages, c'est parce qu'il conserve une foi inébranlable dans le syndicalisme : « Il ne peut se contenter de routines, de vieilles recettes organisationnelles périmées, comme s'il espérait revenir un jour à la situation de la Libération. Il avancera l'espérance d'une société d'entraide et de solidarité, et toute son histoire l'encourage à le faire. C'est la seule voie de la refondation. »

Il ne faut pas croire que l'enthousiasme de Romain est synonyme de naïveté. Loin de là. Son constat sur l'actualité : « L'État en France, à l'ère du capitalisme financier et des cabinets d'experts comme McKinsey qui y font la pluie et le beau temps, a perdu sa fonction sociale et s'est concentré sur une technique de gouvernement, souvent motivée par leur seul état d'urgence. Le droit ordinaire a été requalifié à minima autour des données de l'état d'exception, devenu la règle. »

La lutte, avec Romain Altmann c'est Info com' d'habitude. ●



COMMISSION DE CONTRÔLE FINANCIER

Les bons comptes font les bons camarades

LA RÉDACTION

Reflet de sept années de travail, le rapport de la commission de contrôle financier était dense et précis. Pour le construire, prévient Philippe Quintin, il a fallu « examiner les budgets prévisionnels, analyser les réalisations, commenter le résultat, les fluctuations des postes budgétaires. Mais aussi pratiquer des sondages pour s'assurer du bon usage des dépenses engagées ». Seul bémol : impossible de mettre à jour l'état orga-financier. « Nous aurions aimé qu'il soit joint une étude sur l'évolution des emplois dans nos industries, ainsi que sur la masse salariale », regrette-t-il.

Épidémie oblige, de nombreuses réunions se sont déroulées en visioconférence, mais dès que cela a été possible, le présentiel est redevenu la norme. Ce qui a permis « de débattre et de soulever des questions sur les éléments de la vie de la Filpac, comme le changement de responsable du secteur formation, l'arrivée d'un nouveau dirigeant au secteur graphique, ou encore le départ du responsable de l'orga, et la situation financière de la fédération. La nécessité de renforcer la CFC a aussi été mise sur la table », précise Philippe Quintin. À noter que pour la première fois, la CFC a rédigé un document sur l'analyse financière de la fédération ! Tout ce travail a permis de constater que « la baisse de nos effectifs engendre des difficultés financières qui seraient beaucoup plus importantes sans la recherche continue de produits financiers par le secrétariat et l'administrateur de la fédération » comme les crédits européens par exemple. Les analyses permettent également d'affirmer que le « non-respect du taux de 1 % du salaire net moyen pour le calcul de la cotisation, peut-être par peur de pertes d'adhérents, du versement tardif de cotisations, et de la rétention de cotisations à l'intérieur de certains syndicats entraîne des conséquences graves et préjudiciables, »

martèle Philippe Quintin.

Autre problème cerné par les différentes analyses : les frais pour les locaux pèsent lourd. 75 % des frais de fonctionnement ! La publicité pour l'Impac se fait, elle aussi, plus rare. Peut-être « le fait que nous soyons moins forts dans certains secteurs » suggère-t-il.

La publicité pour l'Impac se fait, elle aussi, plus rare. Peut-être « le fait que nous soyons moins forts dans certains secteurs ».

Pour aider les camarades en campagne de syndicalisation ou en cas de conflit, la fédération doit trouver d'autres sources de financement : « Pas pour que les dirigeants de la fédération vivent comme des nababs (ça se saurait !) pas pour avoir de locaux plus rutilants que ceux que nous avons. Mais pour être indépendants par rapport aux produits extérieurs, ainsi qu'avoir les moyens financiers de nos combats, il faut avoir la possibilité de détacher des camarades pour faire de la syndicalisation, et enfin pour soutenir les luttes de camarades dans les entreprises. »

Pour gagner en efficacité et en crédibilité, la commission doit évoluer sur le fond et la forme. D'abord, « elle doit devenir une commission de politique financière ». Ensuite, sa composition doit s'étoffer. « Cette commission n'est pas réservée aux retraités, mes camarades ! » Pour l'instant, ils sont deux. Et ce sont les deux seuls à siéger. Pour suivre la comptabilité, la Filpac doit pouvoir compter sur ses membres... ●

Audiens

PROFESSIONNELS DE LA PRESSE, nous protégeons vos talents.

Retraite complémentaire Agirc-Arrco | Assurance de personnes
Congés spectacles | Accompagnement solidaire et social
Services aux professions

www.audiens.org

EXPERTISE SYNDICALE

Expert gagne toujours

MYRIAM GUILLIMIN

Avec les ordonnances de 2018 entérinant la fin, entre autres, des CHSCT au profit des CSE, les relations et les négociations au sein des entreprises ont été bouleversées. C'est pourquoi, pour gagner en efficacité, l'intervention d'un expert devient indispensable.

Au commencement étaient le comité d'entreprise, les délégués du personnel et le CHSCT. Les entités représentatives du personnel dont l'efficacité n'était plus à prouver, ont, grâce au petit chimiste Macron, fusionné pour devenir ce qui aujourd'hui est devenu le CSE, pour Comité social et économique. Cette petite révolution étant vendue dans un souci de simplification ce qui peut se traduire par moins de temps pour les élus donc moins d'argent perdu pour les patrons. Mais comment mettre cinq litres dans une bouteille d'un litre, ou tenter d'enfiler un pantalon taille 38 quand on fait du 44 ?

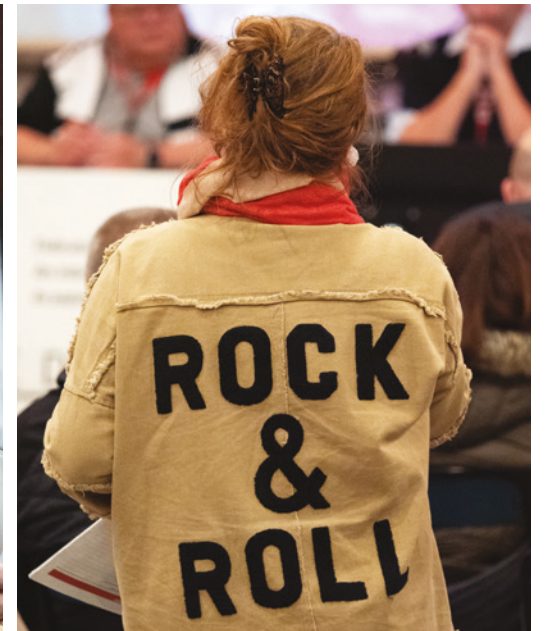
Et ce qui se trouvait simple sur le papier est devenu compliqué pour les élus mais aussi... pour les patrons. Après deux ans de fonctionnement de cette institution, il est parfois difficile d'y retrouver ses petits. Les élus de CSE sont abreuvés de documents, de chiffres, de PowerPoint diffusés à la va-vite. Ça se traduit ensuite par des réunions à rallonge qui rasent les instances dirigeantes et épuisent les délégués du personnel. N'ayant pas tous les tenants et les aboutissants, ces derniers peuvent passer à côté d'un sujet capital mais volontairement « minimisé » par leur direction.

Les élus de CSE sont abreuvés de documents, de chiffres, de PowerPoint diffusés à la va-vite...

Alors, quand un bureau de CSE en a les moyens, l'appel au cabinet d'experts peut être la lampe-tempête des élus, une aide pour établir un cahier de revendications, un outil de compréhension. Car « le nouveau Code du travail a ouvert le champ d'investigation d'une organisation syndicale », selon Didier Guyot, du cabinet 3 E Consultant, et avec l'arrivée de la loi Climat et Résilience, il ne faut pas se laisser devancer par le patronat sur ce sujet-là. Il saura toujours comment utiliser le droit pour arriver à ses fins. Nos directions sont entourées de très bons juristes et de conseillers en affaires et l'élément environnemental peut devenir un moyen d'action pour « justifier la fermeture d'une usine », prévient Patrick Mallaviale, du cabinet d'experts Secafi. C'est pourquoi il est urgent de s'approprier la loi Climat pour contrer des décisions de liquidations d'entreprises ou de délocalisations. Un exemple : Paris-Normandie dont l'impression a été transférée à Lille.

Le bilan carbone des camions qui font l'aller-retour de Lille à Rouen n'a sûrement pas été évalué. Un cabinet d'experts renvoie « au rôle d'anticipation des délégués du personnel », affirme Hélène Crouzet, du cabinet Secafi, et permet l'accès et la lecture d'informations que les élus, quand ils sont nouveaux par exemple, ne savent pas toujours bien interpréter. D'experts en expertises, la mission de représentant du personnel pourra bientôt être assimilée à un véritable cursus universitaire. L'important étant de ne pas oublier qu'un élu averti en vaut deux... ●

INSTANTANÉS DE CONGRÈS



“Revenir à des règles logiques et communes”

Pour son congrès, la Filpac a invité plusieurs autres fédérations dont celle des mines et de l'énergie, ainsi que les industries de la chimie. Leurs secrétaires généraux, reviennent sur leurs liens avec la Filpac, et la préparation du congrès confédéral.

Propos recueillis par JÉRÉMIE DEMAY

Qu'attendez-vous de ce congrès ?

Sébastien Menesplier, secrétaire général des mines et de l'énergie : Je suis venu pour participer à la table ronde *Pour une politique industrielle respectueuse de l'environnement*. De plus, depuis des années, nous avons tissé des liens, notamment en travaillant sur la réindustrialisation de la France. Il existe une nécessité de travailler sur l'industrie, les services publics, et l'énergie. Il est donc très intéressant d'écouter et de rencontrer tous les camarades.

Manu Lépine, secrétaire général de la fédération nationale des industries de la chimie : Il y a quinze jours maintenant, Patrick Bauret est venu à notre congrès. Nous sommes aussi une fédération d'industrie. Il nous faut construire, retisser des liens, et les renforcer dans la CGT, ce

qui, aujourd'hui, n'existe plus dans l'interprofessionnel de l'industrie.

Mardi soir, une partie de la Filpac a préféré s'exclure du congrès. Que pensez-vous de cette situation ?

Sébastien Menesplier : Il n'existe pas une formation où on ne trouve pas de complications... Après l'événement de mardi, des syndicats ont décidé de partir du congrès. J'ai trouvé que le vote proposé aux délégués avait été mal interprété. Sauf si j'ai mal compris, il n'a pas été proposé de faire voter aux délégués l'exclusion de syndicats de la fédération et du congrès. Ce qui me rassure, c'est que beaucoup d'autres délégués l'ont compris comme moi. Après, il est intéressant pour la CGT de faire respecter les statuts dans les fédérations. Dans des congrès, tout le monde monte au créneau pour que

les cotisations tendent vers le 1 %. Il ne faut pas oublier que ce sont toutes les organisations de la CGT qui sont touchées quand un syndicat décide d'agir avec ce levier pour exercer une pression politique vis-à-vis de son organisation. Malheureusement, dans la CGT nous souffrons beaucoup de ce genre d'attitude. Mardi, il a été décidé de revenir à des règles logiques et qui nous sont communes.

Manu Lépine : Je n'étais pas présent, donc je ne suis pas le mieux placé pour en parler. De plus, c'est une affaire interne à l'organisation de la Filpac. Maintenant, ces faits, s'ils sont avérés, ne sont pas normaux. Un syndicat n'a pas à payer un euro de cotisation, surtout avec les niveaux de salaire qui sont appliqués. Nous ne sommes pas une organisation militaire, mais il est important de respecter les règles. Quand on commence à jouer une partie de rugby, on ne dit pas finalement qu'on joue au tennis. C'est pour cela que les règles existent. Ensuite, la démocratie s'est exprimée. Après les votes, un syndicat a décidé de quitter le congrès, c'est son affaire. Maintenant il y a besoin de s'interroger. De plus, dans ce syndicat, sont présents des candidats membres de la direction confédérale. Si j'étais à leur place, j'en tirerais les conséquences.

Justement, quelles pourraient être les conséquences d'après-vous ?

Sébastien Menesplier : Un congrès

confédéral se prépare en 2023.

Nous avons des candidatures à faire remonter pour constituer la future direction confédérale. À ce titre, chaque organisation a été sollicitée. La Filpac, avec sa nouvelle direction, devra proposer des candidats. Avec ce qui s'est passé mardi, cela aura forcément un impact. Tout le monde doit réfléchir à ses actes. On ne peut pas se doter de règles à la CGT et les bafouer pour des raisons qui pouvaient se régler avant le congrès. Les conditions n'ont pas été réunies. Je ne pense pas que cela soit un défaut de la direction fédérale sortante. Chacun assume ses choix, mais il faudra le faire jusqu'au bout.

Est-ce que cet événement de mardi est un caillou dans la chaussure de Philippe Martinez ?

Manu Lépine : Effectivement, quand on est l'administrateur, que je considère comme le numéro deux de la CGT, et qui arrive ce qui est arrivé, des questions doivent se poser. Dans la perspective du 53^e congrès se pose aussi la question de la légitimité des commissions composées par la CE confédérale, qui sont chargées du mandatement et des candidatures. Dans ma fédération, on attend une transparence et une attitude exemplaires sur les choix et les critères décidés. Il ne s'agit pas de faire une chasse aux sorcières pendant ce congrès qui posera beaucoup de questions dans son organisation. ●

Chat va bien

Note pour les prochains congrès : emmener un chat ! Ce n'est pas pour rendre hommage à Jean Cocteau qui écrivait « Si je préfère les chats aux chiens, c'est parce qu'il n'y a pas de chat policier ». Non, s'il faut prendre un chat c'est pour la calinothérapie. Hier matin, pendant que les camarades phosphorent sur l'histoire de la réduction du temps de travail, le chat – que l'on va baptiser Pascal (Feng-Shui de son vrai nom), puisqu'à la Filpac tout le monde semble porter ce prénom – a décidé, lui aussi, de s'intéresser au syndicalisme. Un tour vers l'estrade, puis une déambulation dans les travées. Instantanément les congressistes sourient. Quelques mains essaient de l'attirer pour lui dispenser quelques caresses... Mais Pascal n'est pas un chat facile. C'est un chat de la CGT tout de même ! Quand la table ronde se termine, Pascal retourne vaquer à ses occupations. C'est qu'il a d'autres congressistes à fouetter ! |||| JD



HOMMAGE

Disparition d'André Hamart

LA RÉDACTION

En plein congrès nous est parvenue la nouvelle de la mort de notre camarade André Hamart. Sa compagne, Madeleine, nous a adressé le message émouvant que voici :

Je vous annonce le décès de mon compagnon André Hamart qui venait d'avoir 76 ans. Ouvrier de maintenance à l'imprimerie de l'Humanité rue du Croissant à Paris, 2^e, dans les années quatre-vingt, puis à Saint-Denis, jusqu'à sa mise en « CATS » d'août 2002 jusqu'en mars 2006.

Depuis 2003, nous avons quitté Paris. Il a été actif au syndicat notamment au comité de rédaction d'Impac où il suivait les luttes... Je me souviens de son intérêt pour les mouvements des ouvriers dans les papeteries ou chez « Jean Didier », un escroc parmi tant d'autres des patrons de presse.

André avait été ouvrier outilleur dans des PME de Paris et responsable CGT des métallos, puis un moment secrétaire du Parti communiste du 11^e arrondissement de Paris. De retour au travail en tant qu'ouvrier du livre avec le soutien de Jean Vandart, il s'est rapidement investi dans votre syndicat. C'était un autodidacte passionné de littérature, de musique ; je le surnommais mon prolo-intello. Nous avons vécu quarante ans en union libre, il avait une fille et j'avais trois enfants : une fratrie de quatre enfants qui sont tous devenus des quaranténaires. Et cinq petits-enfants depuis : des jours heureux. Sa retraite s'est résumée à beaucoup de vélo, et encore du vélo, marcher dans les collines, les manifs à Avignon, les infos à la télé, la lecture. Il aimait Mozart et

U2. Il ne voulait pas mourir comme « un vieux con » : il n'a pas eu trop le temps de le devenir. Nous n'avons jamais pensé que la vie militante, c'était mieux avant. Beaucoup de courage à vous face à un capitalisme qui se nourrit des haines et des guerres.

André Hamart a été inhumé dans l'intimité familiale à Saint-Maur-des-Fossés, le 1^{er} avril, accompagné par le chant de la Commune *L'Internationale*, et sous une tempête de neige. Je vous transmets mes amitiés. Madeleine

Toute la Filpac, et particulièrement l'équipe de rédaction d'Impac, présente ses condoléances attristées à Madeleine et à la famille de notre camarade, André. ●

RUST REGARDE LE CONGRÈS

CONVENTIONS COLLECTIVES : FAIT POUR DURER ???

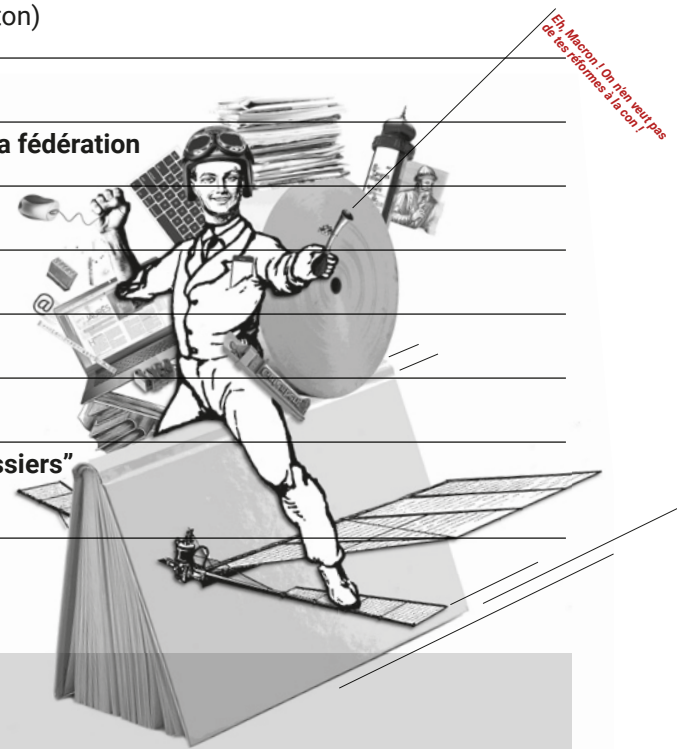


jeudi

Jeudi 7 avril 2022
8h > 19h30

8h	Réunion du bureau du congrès
9h	Thème 4 : SYNDICALISATION. Présentation et débats FEMMES, JEUNES, UBÉRISÉS COMMENT LES SYNDIQUER POUR GAGNER? Projection SECAFI sur la représentativité de la FILPAC
10h30	Pause (20 mn)
10h50	Rapport de la commission d'orientation : quatrième thème / Vote du thème 4
11h	Thème 5 : LA FÉDÉRATION UN OUTIL AU SERVICE DES SYNDICATS ET DE SES SYNDIQUÉS Présentation et débats
12h20	Élection de la présidence 7 ^e séance
12h25	Repas
14h	Rapport de la commission d'orientation : cinquième thème / Vote du thème 5
14h10	Intervention : Institut d'Histoire sociale du Livre parisien
14h40	Amicale Châteaubriant
15h10	Rapport de la commission des amendements
15h40	Pause (20 mn)
16h	Vote du document d'orientation
16h10	Rapport de la commission des candidatures et votes
17h25	TABLE RONDE / Débat : L'AVENIR DE NOS INDUSTRIES (rapport IDEP, Industrie du Papier Carton)
18h10	Annonce des résultats du vote
18h25	Rapport et débats sur les statuts de la fédération
19h	Vote sur les statuts de la fédération
19h15	Élection de la présidence 8 ^e séance
19h30	Fin des travaux
19h30	SOIRÉE FRATERNELLE
21h30	Concert / Groupe "Les Nouveaux dossiers"

Programme susceptible de modifications de dernière minute



À VOS CÔTÉS, POUR VOUS ACCOMPAGNER
TOUT AU LONG DE VOTRE MANDAT D'ÉLU AU CSE

Construisons ensemble les équilibres de demain

- » Maîtriser les enjeux de prévention des risques professionnels
- » Décrypter les orientations stratégiques de votre entreprise
- » Analyser la situation économique et financière
- » Élaborer des alternatives aux transformations
- » Vous accompagner dans vos négociations



Pour en savoir + www.secafi.com

Patrick MALLEVIALE • Tél. : 06 73 48 43 86 • patrick.malleviale@secafi.com

Christophe GAUTHIER • Tél. : 06 79 05 16 92 • christophe.gauthier@secafi.com



Fcom formation

Le centre de formation de référence
pour les métiers des industries graphiques

Vous souhaitez étendre vos compétences dans le secteur des industries graphiques ?

Choisir Fcom Formation c'est la garantie d'être formé dans les règles de l'art pour être opérationnel immédiatement.

Avec 20 ans d'expérience dans le domaine des industries graphiques, nos équipes, dont 2 Meilleurs Ouvriers de France, dispensent des formations courtes ainsi que des formations qualifiantes sur l'ensemble de la France. Notre approche est autant pratique que théorique.

Nos formateurs utilisent des cas concrets issus de votre propre production pour illustrer les bonnes pratiques et optimiser le paramétrage de vos outils.

Listing des formations (non exhaustif)
Personnalisation de formation possible

- Colorimétrie et gestion de la couleur au prépresse
- Calibrages au prépresse
- Contrôle et modification des fichiers pdf
- Colorimétrie pour l'offset
- Mise en conformité des presses offset
- Maintenance des presses offset
- Rédaction de documents normalisés
- Mise en place d'un système de management de la qualité
- Normes ISO et standardisation
- Finition ...

Nos formations peuvent être prévues dans le cadre d'un **accompagnement** pour l'obtention des **certifications PSO** et/ou **PSD**.

www.fcomformation.fr

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Une question ? Nous sommes à votre écoute ...

contact@fcomformation.fr